



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Délégation à la Mer au Littoral
Service Mer et Littoral
Unité ressources halieutiques

Les Sables d'Olonne, le 1^{er} février 2024

Dossier suivi par :
Sophie PITON
Tél. : 02 51 20 42 20
Fax : 02 51 20 42 11
sophie.piton@vendee.gouv.fr

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

**ETAT n° VAC-NO-PRINTEMPS24
VACANCE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DE
CULTURES MARINES
du 03/02/2024 au 03/03/2024**

Articles R.923-43 et R.923-44 du code rural et de la pêche maritime

Un affichage des autorisations d'exploitation de cultures marines vacantes se déroulera du **03 février 2024** au **03 mars 2024** inclus dans :

- les mairies de **BARBATRE, BEAUVOIR-SUR-MER, BOUIN, L'EPINE, LA BARRE-DE-MONTS, LA GUERINIÈRE, NOIRMOUTIER-EN-L'ILE, SAINT-URBAIN**
- les locaux de la délégation à la mer et au littoral de .

Les demandes de reprise des autorisations vacantes, visant tout ou partie de chaque emplacement en cause, devront être établies dans les formes réglementaires et déposées au plus tard le 03 mars 2024 au .

Le présent état est arrêté à **7** autorisations vacantes.

Fait à **Les sables d'Olonne**, le **03/02/2024**

ETAT DE VACANCE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES n° VAC-NO-PRINTEMPS24 du 03/02/2024 au 03/03/2024

Parcelle	Localisation	Caractéristiques	Surface ou Longueur	Ancien titulaire	Date vacance	Expiration	Indemnité	Nombre de points
09301340	PE DU ROUCHAT PE DU ROUCHAT LA GUERINIERE	Huître creuse A plat terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	26.1 ares		03/02/2024	25/04/2031		
15003750	LA BANCHE LA BANCHE BEAUVOIR-SUR-MER	Huître creuse En surélevé terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	50.0 ares		03/02/2024	25/04/2031	0	
17003362	SABLIERE DE RINGEAU SABLIERE DE RINGEAU BOUIN	Huître creuse En surélevé terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	25.28 ares		03/02/2024	01/11/2032	0	
15005752	LA BANCHE LA BANCHE BEAUVOIR-SUR-MER	Huître creuse En surélevé terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	30.0 ares		03/02/2024	16/09/2050	0	
15002449	LE GRIL LE GRIL BEAUVOIR-SUR-MER	Huître creuse En surélevé terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	50.0 ares		03/02/2024	30/07/2038		
18002232	LA COUPELASSE LA COUPELASSE BOUIN	Huître creuse En surélevé terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	50.0 ares		03/02/2024	18/01/2022		
16001338	LA DOUCE LA DOUCE BOUIN	Huître creuse En surélevé terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	50.0 ares		03/02/2024	11/03/2031	0	



Préfet de la Vendée

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les sables d'Olonne, le 03/02/2024

Objet : Etat de vacance des autorisations d'exploitation de cultures marines

Référence : Articles R923-43 et R923-44 du code rural et de la pêche maritime

Affaire suivie par :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'un affichage des autorisations d'exploitation de cultures marines vacantes qui se déroulera en application de l'article R.923-43 et R.923-44 du Code rural et de la pêche maritime. Cet article concerne le régime de l'autorisation d'exploitation de cultures marines.

A ce titre, je vous fais parvenir un état de vacance des autorisations d'exploitation de cultures marines pour affichage en votre mairie pendant 30 jours, du **03 février 2024** au **03 mars 2024**

Les candidats à la reprise des autorisations vacantes devront déposer leurs demandes au service Cultures Marines de la Délégation à la Mer et au Littoral de **Les sables d'Olonne** pendant l'affichage de l'état de vacance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

PJ : État de vacance des autorisations d'exploitation de cultures marines

Liste des mairies

Mairie	Adresse	Email
BARBATRE	rue de l'Eglise	accueil.mairie@barbatre.fr
BEAUVOIR-SUR-MER	place de l'Hotel de Ville BP 46	secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr
BOUIN	place de l'Eglise	secretaire.general@bouin.fr
L'EPINE	20 rue de l'Hôtel de Ville BP 17	mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr
LA BARRE-DE-MONTS	route de St Jean de Monts	mairie@ville-labarredemonts.fr
LA GUERINIERE	2 place René Ganachaud	mairie@la-gueriniere.fr
NOIRMOUTIER-EN-L'ILE	place de l'Hôtel de Ville BP 713	mairie@ville-noirmoutier.fr
SAINT-URBAIN	22 rue de l'Église 85230 Saint-Urbain	contact@sainturbain.fr